

DEPARTEMENT DE
SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUIN 2026



L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.



Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	31
Membres représentés	4
Membre absent	0
Secrétaire de séance	Anne-Marie PETITPEZ
Date de la convocation des conseillers	17 Juin 2026
Date de l'affichage de la convocation	17 Juin 2026



PRÉSENTS :

Madame Caroline DIGARD, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie RUSSO, Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Michel COULANGES, Madame Sandrine CHAMBARETAUD (*arrivée à 19 h 45*), Monsieur Gabriel GREZE, **Maires Adjoints.**

Monsieur Rachid BENYAHIA, Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur Gérard CHOLLET; Madame Aïcha MARTINEZ DE MURGUIA, Monsieur Amīn BOUHALLOUFA, Madame Patricia DHOTEL, Monsieur Marc GRANET, Madame Nathalie DACHICOURT, Monsieur Pascal GIACOMEL, Madame Maria ALVES, Monsieur Serge DOMINGUES, Madame Anne-Marie PETITPEZ, Monsieur Dominique DI PONIO, Madame Nathalie BONNAFFÉ, Monsieur Vincent CAMUS, Madame Achata TRAORÉ, Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE, Madame Priscillia BRACH, Monsieur Pierre HAGOT, Madame Emma ABREU. Madame Clémence CHAMOUSSET. **Conseillers Municipaux.**

POUVOIRS :

Monsieur Alain GOREZ donne pouvoir à Monsieur Pascal GIACOMEL
Monsieur Daniel ARNOUD donne pouvoir à Monsieur Michel COULANGES
Madame Anissa TRIKI donne pouvoir à Monsieur Vincent CAMUS
Monsieur Hassan FERE donne pouvoir à Madame Clémence CHAMOUSSET

OBJET : Demande de fonds de concours de la commune de Villeparisis auprès de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France – au titre de l'acquisition des terrains pour la construction d'un lycée sur la commune de VILLEPARISIS

Le Conseil Municipal,

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5214-16,

Vu l'avis de la commission des finances qui s'est tenue le 15 juin 2026,

Considérant que des fonds de concours sont attribués par la Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France afin de soutenir les investissements des communes,

Considérant que la construction d'un lycée sur le territoire de la commune de Villeparisis est un enjeu majeur pour sa population,

Considérant que la Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France dispose d'une enveloppe de 2 000 000.00 d'euros dédiée à l'acquisition de terrains, pour venir en aide aux communes,

Considérant que le plan de financement pour l'acquisition de ces parcelles est le suivant :

	DÉPENSES	RECETTES
OBJET	MONTANT HT	MONTANT HT
Coût d'acquisition du terrain pour la construction du lycée	794 018.17 €	
Coût d'acquisition des terrains environnants cédés par le Département de Seine et Marne	399 770.48 €	
Fonds de concours CARPF complémentaire		567 610.15 €
Reste à charge de la commune		626 178.50 €
TOTAL	1 193 788.65 €	1 193 788.65 €

Entendu l'exposé de Monsieur Frédéric BOUCHE,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er}

SOLLICITE un fonds de concours complémentaire auprès de la Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France en vue de participer au financement de l'acquisition des terrains pour la construction du futur lycée de la Ville de Villeparisis

Article 2

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande de fonds de concours.

Article 3 :

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au sous-préfet de Meaux, à Monsieur le Comptable des Finances Publiques de Meaux et inscrit au recueil des Actes Administratifs.

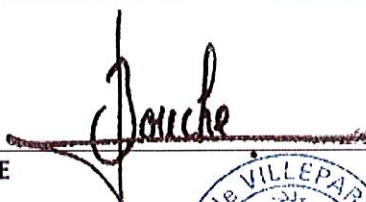

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l'État.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES.

POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE.

Signature 	Signature 
Frédéric BOUCHE Maire	Anne-Marie PETITPEZ Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20260629-26_12779-DE
Date de télétransmission : 29/06/2026
Date de réception préfecture : 29/06/2026